

BORA BORA
TROMELIN
CLIPPERTON
KERGUELEN

Ce sont de microterritoires d'outre-mer apparemment sans valeur. En réalité, ils ont des sous-sols marins très riches et des plateaux poissonneux que les pays étrangers nous envient. Périodiquement, la France est tentée de lâcher ces possessions lointaines. Des régions sans importance? Le député Philippe Folliot n'est pas d'accord, il en a fait un combat.

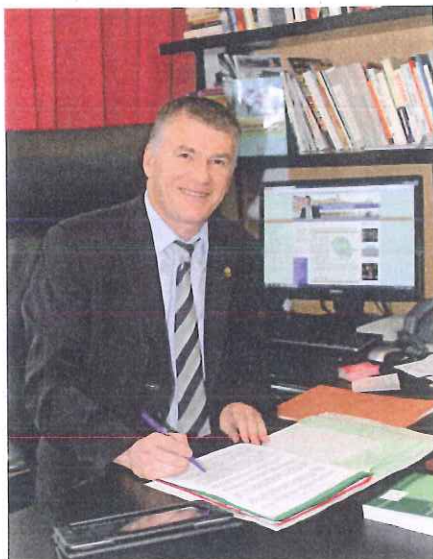
DES ÎLES FRANÇAISES TRÈS CONVOITÉES

PAR IRÈNE FRAIN
PHOTOS BENOÎT GYSEMBERGH

Paris Match. Jusqu'au 11 avril dernier, vous étiez inconnu des journalistes politiques. Ce jour-là, vous déclenchez un petit ouragan en faisant annuler un vote à l'Assemblée nationale. D'après vous, la France s'apprêtait à céder à l'île Maurice 280 000 kilomètres carrés de notre territoire maritime, soit la moitié de la superficie de la France. Et ce, sans débat des députés. Vous avez eu gain de cause, le vote a été reporté et devrait, cette fois, faire l'objet d'un débat. Comment un tel incident a-t-il pu se produire ?

Philippe Folliot.

C'est plus qu'un incident. Il s'en est fallu d'un cheveu pour que nous cédions ce territoire sans nous en apercevoir ! Les votes à l'Assemblée sont annoncés par un formulaire remis quelques jours à l'avance aux députés. Ce document de routine s'appelle "la feuille verte". Quatre jours avant ce vote, je consulte ce fameux document. Il est prévu de ratifier une quinzaine de traités internationaux. La procédure choisie, dite "simplifiée",



dure dix minutes et ne prévoit aucune forme de débat. Comme je m'intéresse depuis toujours à la gestion du domaine maritime français, je demande à examiner le texte du traité à ratifier. Je pensais qu'il s'agissait d'un banal accord de pêche. Et là, je bondis : c'est un accord lourd de conséquences pour l'avenir de la France et de son patrimoine maritime. Par ce vote en catimini, nous nous apprêtons à abandonner notre souveraineté sur 280 000 kilomètres carrés ! Je téléphone aussitôt à Jean-Louis Borloo, mon président de groupe, qui obtient que le vote soit déprogrammé.

Un vote en catimini, avez-vous dit. Manœuvre ? Ou simple légèreté ? Voire ignorance : la France possède tant d'îles perdues au bout du monde...

Les questions maritimes n'intéressent guère les responsables français. C'est très grave : au regard du droit international, 1 kilomètre carré d'une île perdue comme Tromelin au cœur d'un océan suffit à générer une zone d'économie exclusive énorme. En l'occurrence, un territoire où tout vous appartient. Le poisson, mais aussi le pétrole ou les nodules polymétalliques si on en découvre au fond de l'océan. A titre de comparaison, la zone d'économie exclusive de la France métropolitaine, Corse comprise, est de 345 000 kilomètres carrés... Vous saisissez l'enjeu ?

Oui, mais de là à parler d'une manœuvre...

Il y a eu un peu de tout. De l'ignorance chez les uns, de la légèreté chez les autres, chez certains peut-être de l'intrigue...

Vous êtes député du Tarn. Les intérêts de votre circonscription n'ont rien à voir avec la mer.

J'ai une passion pour la mer depuis l'âge de 8 ans quand, pour Noël, mes parents, des gens très simples, m'ont offert un atlas. J'ai passé des heures et des heures à voyager par le biais des cartes. Et, donc, à vous passionner pour ces îles perdues qu'on appelle "les confettis de l'Empire français"...

Je refuse cette formule ! Elle fait partie du discours des déclinologues qui n'ont de cesse de nous désespérer en nous disant

que nous allons être écrasés par les pays émergents, Chine, Inde, Brésil, et j'en passe. Mais donnons donc de l'espoir à nos enfants ! Et il est là, sous nos yeux : la mer et l'outre-mer font partie des principaux atouts de notre pays. Dans les années à venir, la planète va devoir affronter trois défis majeurs : nourrir 9 à 10 milliards d'êtres humains, trouver de nouvelles énergies et, enfin, donner à chacun l'accès à l'eau. Cela passera par une exploitation raisonnable et raisonnée des mers et des océans. Or, grâce aux centaines d'îles que la France possède au bout du monde, comme vous dites, nous sommes le deuxième domaine maritime derrière les Etats-Unis ! Par ailleurs, nombre d'entreprises spécialisées dans le cadre maritime sont françaises. Et leaders dans le secteur. De très grands groupes, bien sûr, comme Total, mais aussi des centaines de petites entreprises dont le savoir-faire est reconnu partout. Donc, nous avons à la fois les potentialités et l'expertise. Il nous manque seulement une politique maritime digne de ce nom.

Pourquoi ?

La politique française a toujours été centrée sur la métropole. Et, depuis le général de Gaulle, elle se borne à faire du court terme. C'est en faisant du court terme, à coups de petits et grands renoncements, que s'est accumulée notre dette, dont on s'aperçoit qu'elle est devenue monstrueuse. Même politique dans le cas de Tromelin. C'est un caillou, certes, et personne n'y

Si le gouvernement mauricien avait un argument solide, il ne se serait pas privé de le porter devant la justice

vit sinon trois météorologues. Mais abandonner notre souveraineté sur son territoire maritime, c'est renoncer à une vraie politique de la mer et de l'outre-mer. Car ne pas fusionner les deux politiques, c'est une erreur très lourde. Et tous nos gouvernements successifs l'ont commise. On laisse chaque représentant de l'outre-mer défendre son île, son territoire, sans que les questions soulevées soient rattachées à une politique d'ensemble. Il est grand temps de se réveiller...

Mais on ne peut pas comparer la Martinique ou La Réunion à l'îlot de Tromelin qui ne compte aucun habitant, de même que l'île de Clipperton, possession française au large du Mexique. Donc pas d'élections, pas de représentants... Et aux Kerguelen, non loin de l'Antarctique, pas grand monde non plus ; au maximum 150 habitants en été, pour la plupart des scientifiques de passage et, au large, des pêcheurs...

S'il est approuvé, le traité de cogestion de Tromelin avec Maurice sera un grave précédent ! Tout d'abord, il viole de façon manifeste l'article 1^{er} de notre Constitution : "La République française est une et indivisible." Quand on lit le traité de près, on s'aperçoit qu'une de ses clauses stipule que la marine mauricienne pourra venir dans nos eaux territoriales pour exercer la police. C'est comme si on vous disait qu'au large de Saint-Malo ou de Belle-Ile, dorénavant, les Anglais surveilleront les bateaux, dresseront les contraventions, etc. Et si la France veut renoncer à cet accord de cinq ans, il est rédigé de telle sorte que nous nous retrouverons à jamais pieds et poings liés. Enfin, dans ce traité, Maurice – qu'on nous présente par ailleurs comme une puissance simplement invitée chez nous – est en fait mise sur un pied d'égalité avec la France. Nous lui abandonnons notre souveraineté. A partir de là, l'Australie et l'Afrique du Sud, qui

TROMELIN UN GRAND JEU POLITICO-FINANCIER?

Des dizaines d'îles perdues, aux noms suivis d'une traîne de rêves et d'aventures, Juan de Nova, Bassas da India, Glorieuses, Tahiti, Bora Bora, Kerguelen, Marquises... Des îlots, parfois tourmentés de cyclones, tels Tromelin (ci-dessous) dans l'océan Indien ou Clipperton au large du Mexique. Mais aussi des trésors, pour peu qu'on en explore les fonds sous-marins, riches de ces ressources que les grandes puissances se disputent, conscientes de la menace de l'épuisement des sols et de la surpopulation. Poissons mais aussi hydrocarbures, terres rares, nodules polymé-

talliques... Que fait la France de son extraordinaire patrimoine maritime ? L'opacité semble totale. Ainsi, en avril dernier, l'Assemblée nationale a failli abandonner la souveraineté française sur Tromelin sans le moindre débat public. Et, en 2010, sous la présidence Sarkozy, quel citoyen français eut vent du traité en question, si discrètement passé avec l'île Maurice ? La France y laissait, sans contrepartie, 280 000 km² de son domaine maritime. L'intervention du député UDI Philippe Folliot change la donne. Il dénonce les conditions de ratification du traité : séances parlemen-

taires expédiées en dix minutes, fixées pendant des périodes où nombre d'élus sont absents. Contagion des vieilles pratiques de l'océan Indien, « un endroit soleil pour gens ombreux », comme disait l'écrivain Somerset Maugham à propos de la Côte d'Azur ? S'y enchevêtrent les intérêts les plus obscurs, baronnies politiques expertes en lobbying auprès d'élus métropolitains ignorants de ces océans lointains, manœuvres secrètes, prétendent certains, d'industriels étrangers aux aguets. Il suffit de poser une question sur la datation au carbone 14 d'un squelette découvert sur Tromelin pour se retrouver dans la peau d'un empêcheur de tourner en rond ! Les intrigues prospèrent d'autant mieux que nombre de hauts fonctionnaires hexagonaux, comme beaucoup de Français, ignorent la géographie. Et affichent leur mépris pour les enjeux des océans. D'où leur dérision face à ce qui est devenu, ce printemps, « L'affaire Tromelin ». Ils ironisent : « Tempête dans une tasse de thé pour une vague langue de sable. » **IF**



Tromelin : 270 455 km².

regardent nos terres australes avec un œil brillant de convoitise, vont s'engouffrer dans la brèche. Et les Mexicains peuvent, sous les mêmes prétextes, revendiquer l'île de Clipperton, etc. C'en sera fait de notre domaine maritime, le deuxième du monde. Les Mauriciens réclament cette île depuis des décennies en excipant d'une interprétation différente d'un mot dans un traité signé avec la France en 1814.

Si le gouvernement mauricien avait un argument solide pour cette réclamation, il ne se serait pas privé de le porter devant la justice internationale. Il ne l'a jamais fait, car il est sûr de perdre ! Les pêcheurs de La Réunion sont furieux de ce traité de cogestion de la ressource maritime avec Maurice. Ils prétendent qu'ils vont perdre des zones de pêche.

On ne peut pas leur donner tort...

De leur côté, les Malgaches revendiquent Tromelin, au nom des esclaves malgaches qui y ont été abandonnés entre 1761 et 1776. Et des fouilles archéologiques ont mis au jour des traces de leur occupation.

Si on pousse jusqu'au bout la logique des partisans de la cogestion, oui, c'est avec Madagascar qu'elle devrait se faire, pas avec Maurice. Mais la situation politique chaotique de Madagascar ne permet guère à ses représentants de se faire entendre... Depuis 2008, Tromelin a fait l'objet de trois campagnes de fouilles archéologiques. Lors de la prochaine expédition, des anthropologues vont se concentrer sur l'étude scientifique des conditions de survie des esclaves abandonnés en 1761. Mais certains fouilleurs déclarent que, du sous-sol sableux de Tromelin, lessivé par les cyclones et parfois englouti sous leurs déferlantes, ils vont pouvoir exhumer les squelettes des 80 esclaves échoués là. Pensent-ils fournir

ainsi les preuves d'une occupation qui donneraient une assise juridique plus solide au traité de cogestion ?

C'est un point obscur de l'affaire. Un habillage pour cacher d'autres intérêts ? Tout ce qui touche à Tromelin est opaque. Le plus stupéfiant, c'est que l'abandon de souveraineté prévu par le traité de cogestion ne fait l'objet d'aucune contrepartie de la part des Mauriciens. Nous donnons une richesse énorme contre rien. La presse réunionnaise prétend que le ministre des Outre-Mer, Victorin Lurel, a réquisitionné, pour aller à Tromelin, le navire "Marion-Dufresne", ordinairement réservé aux traversées vers les terres australes. On en a dénoncé le coût,

L'abandon de souveraineté sur Tromelin ne fait l'objet d'aucune contrepartie de la part des Mauriciens

85 000 euros – les ministres, quand ils font le voyage, s'y rendent à l'économie, en avion militaire. D'après ces journalistes, il s'agissait d'une opération de promotion pour le traité de cogestion. Mais, entre-temps, le vote a été annulé grâce à vous. Tout cela était-il pensé de longue date ? Estimait-on, en haut lieu, que l'abandon de souveraineté passerait à l'as ?

Je n'ose le penser ! Cependant, j'ai été très surpris de remarquer la superbe concomitance de ce voyage et la ratification du traité prévue pour passer en cachette !

Il y a d'autres îles dans le canal du Mozambique. Leur entretien et leur surveillance coûtent cher à la France. (Suite page 106)

Je pense aux îles Glorieuses où nous avons une garnison de légionnaires. Or, ces îles, proches de l'Afrique et de Madagascar, ne possèdent pas de zone d'économie exclusive.

Les dangers y sont d'une autre nature. Bassas da India, par exemple, est constituée de récifs affleurants à marée haute. Comme nos navires n'y sont pas toujours à patrouiller, des touristes sud-africains y emmènent des touristes en douce, violant ce patrimoine écologique, d'une richesse et d'une fragilité extrêmes. Aux Glorieuses comme à Europa et à Juan de Nova, il y a des aérodromes et une occupation. Si nous partons, nous offrons une aubaine extraordinaire aux pirates somaliens et autres terroristes ou narcotrafiquants.

Ils pourraient en faire des sortes d'îles de la Tortue ?

Avec toutes les catastrophes qu'engendrent les terroristes et les narcotrafiquants. Si nous laissons Tromelin à la surveillance mauricienne, cela peut arriver. Et il y a un autre problème grave : ses abords sont une nursery pour les poissons ; ils viennent se reproduire près des terres. Si on permet la pêche dans ces eaux territoriales, ce sera une gestion irresponsable de la ressource. On est en train de créer une zone de non-droit. Et que se passe-t-il si on n'est plus d'accord, si on se met à se disputer sur le partage du pétoncle, par exemple ? Le traité nous abandonne aux Mauriciens.

Autre sujet tabou : l'île de Clipperton, au large du Mexique. Allons-nous aussi l'abandonner, comme cela se murmure ?

Clipperton, c'est le Tromelin du Pacifique Nord : 450 000

kilomètres carrés de zone économique exclusive – environ 100 000 de plus que celle de la France métropolitaine. Nous laissons les Mexicains y pêcher gratuitement, nous nous contentons de vendre quelques droits de pêche aux Américains sans jamais vérifier leurs déclarations. Résultat : des rentrées annuelles qui dépassent à peine quelques dizaines de milliers d'euros. Aucune surveillance satellite, une fois par an, un bâtiment de la marine nationale va jeter un œil puis repart. A l'avenir, il ne passera qu'une

Si demain les Mexicains plantent un drapeau et laissent trois personnes à Clipperton, nous perdons tout

fois tous les deux ans. Pire : aucune prospection des fonds, qui pourraient se révéler riches en terres rares et en hydrocarbures. L'abandon total. Si demain les Mexicains vont y planter un drapeau et y laissent trois personnes à demeure, nous perdons tout. **Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen se sont joints à vos protestations. Quel pourrait être votre bénéfice politique ?**

Je n'ai aucun gain électoral à en tirer. Je ne suis pas ultramarin. Ni breton ! J'agis au nom des principes, de façon complètement indépendante. Je suis un homme libre. ■

Irène Frain

KERGUELEN PÊCHE, BEAUTÉ... ET DÉSOLATION

C'est l'un de nos « confettis » les plus convoités : les 7215 kilomètres carrés des îles Kerguelen, petit archipel volcanique situé à 2000 kilomètres des côtes de l'Antarctique et de leurs ouragans glacés. On les rejoint exclusivement en bateau, à travers les terrifiants quarantièmes rugissants. De ces îles battues en permanence par les tempêtes, seulement peuplées de manchots, otaries, éléphants de mer et albatros, le Breton qui les découvrit en 1772, Yves de Kerguelen, rêva de faire la base d'un empire des mers du Sud qu'il nomma pompeusement « France australe ». Moins optimiste, Paris les baptisa « îles de la Désolation » avant de leur donner son nom. Des chalutiers de toutes nationalités, avides de piller les ressources de ces eaux très poissonneuses, hantent maintenant leurs horizons. Les baleines et les dauphins trouvent refuge au plus près des côtes : ces îles ont été déclarées « réserve naturelle » et sont surveillées par des scientifiques passionnés par leur faune et leur flore hors du commun. C'est là qu'est allé se retirer Jean-Paul Kauffmann après sa détention au Liban, un séjour de quelques mois qui l'a beaucoup marqué et dont il a tiré un récit très inspiré,

« L'arche des Kerguelen » (éd. de La Table ronde). « J'y ai aperçu, confie-t-il, ce qu'on ne verra jamais ailleurs sur notre planète : un paysage des premiers jours de la création. Un émerveillement absolu. Mais aussi une grande frustration : comment désigner ce monde mystérieux ? Il y avait alors des jeunes qui effectuaient leur service militaire. Ils étaient très enthousiastes, conscients qu'ils vivaient sans doute là l'expérience la plus exceptionnelle de leur existence. Et des scientifiques, biologistes, géologues, océanographes, etc., qui travaillaient chacun dans leur coin. "Kergueléniens" avant tout, c'est-à-dire envoûtés pour la plupart par la beauté étrange de cette terre, et n'hésitant pas à renoncer parfois à la réussite d'une carrière en France pour se consacrer à l'exploration de ce continent que son découvreur qualifiait de "troisième monde". J'ai aussi rencontré dans la région des marins soviétiques, souvent d'origine ukrainienne. Leur condition était misérable. Je me souviens qu'un contrôleur français montait à bord de leurs navires pendant les campagnes de pêche. Il leur apportait des produits de première nécessité qui leur manquaient cruellement. »



Kauffmann rejoint le député Folliot sur la nécessité de conserver la zone économique exclusive des Kerguelen qui fournit à la France, avec l'archipel Crozet, le plus grand territoire de pêche au monde après les Etats-Unis. « Pas de problème de décolonisation : les Kerguelen étaient inhabitées quand elles furent découvertes. Il ne tient qu'à nous de couper l'appétit des grandes puissances ou des voisins. » Même discours sur Tromelin : « Madagascar et Maurice revendiquent certaines îles Eparses en raison d'une proximité géographique. Mais sans véritable justification historique. »

IF